

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le **prochain Conseil Municipal** aura lieu le : **mardi 14 avril 2024, à 20h00**, à la petite salle du Mitan Vendéen.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2024
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Comptes rendus des commissions et comités
 - . Commission « Affaires scolaires » du 21 mars 2024 et Comité « Affaires scolaires » du 11 avril 2024
4. Ressources Humaines
 - . Camping - recrutement d'agents saisonniers
 - . Accroissement temporaire d'activité
5. Finances
 - . Restauration Scolaire : tarifs 2024/2025
 - . Budget principal – Décision modificative n° 1
 - . Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'USBSH
 - . Subvention à l'association Familles Rurales – Transport scolaire
 - . Logement n° 1 situé 35 rue Jean Grolleau : loyer du 1er juin 2024 au 31 mai 2025
 - . Dénonciation de la convention d'acquisition, utilisation et entretien d'un matériel de traçage de peinture
6. Administration générale
 - . Adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2024
 - . Convention avec la Clinique des Deux Lays relative à la gestion des animaux en divagation
 - . Convention avec l'association GALIA relative à la prise en charge des animaux mis en fourrière
 - . Convention de groupement pour la mise en place d'un plan d'action et d'un dispositif de financement des moyens mis en œuvre pour lutter contre les déchets abandonnés sur le Pays de Chantonay
7. Affaires scolaires
 - . ULIS école Béthanie de Chantonay - participation pour trois élèves résidant à Bournezeau
8. Marchés publics
 - . Médiathèque de Bournezeau – sélection des candidats pour la phase 2 de la consultation
9. Urbanisme

- Zones d'accélération des énergies renouvelables
10. Questions diverses

"Les arbres, nos amis !"

La Commune organise une **conférence sur les arbres**, et en particulier les arbres en ville.

Rendez-vous le **jeudi 16 mai 2024**, à 19 heures, au parc du vieux Château avec Emmanuel Jarny de la Maison de la vie rurale. Après un petit cheminement à travers les arbres, nourri de questionnements et d'observations, nous nous retrouverons pour une petite conférence à la salle du Mitan sur les thèmes suivants :

1. L'intérêt des arbres
2. Leur bien-être et celui du citoyen
3. Ce que dit la réglementation à leur sujet

Emmanuel Jarny animera cet événement dans le cadre du partenariat CPIE/Commune. Le verre de l'amitié clôturera la conférence.

Contrôle des listes électorales

La Commission de contrôle des listes électorales se réunira le **jeudi 16 mai prochain**, à 10h, en mairie.

Aire de jeux

La Commune a mené un diagnostic de ses aires de jeux, et au regard de cette analyse, il est apparu essentiel de repenser les aménagements d'aires de jeux non pas à l'échelle d'un quartier comme cela était fait précédemment, mais à l'échelle de la Commune. Un site a ainsi été identifié comme répondant aux différents objectifs ciblés : **le site des Humeaux**. La complémentarité des équipements a été recherchée pour contrer l'hyperspécialisation des jeux et concevoir une aire multi-âge. Cabanes de jeux de tailles variées, toboggan, balançoire et jeu à ressort vont jouxter une tyrolienne afin de mixer les publics et favoriser les rencontres. Il s'agit de décroisonner les espaces qui sont bien souvent segmentés par âges. Par ailleurs la complémentarité des aménagements ludiques a été pensée au regard des possibilités offertes par le site paysager. L'objectif recherché est également de permettre aux enfants de s'affranchir de l'adulte en s'amusant avec ce qui les entoure, en suivant leur propre récit, leur propre univers et leur propre rythme. C'est dans ce cadre que l'accessibilité de jeux inclusifs en extérieur est particulièrement propice à ces moments nécessaires aux enfants. **Les travaux ont déjà commencé pour une mise en service des jeux en juillet.**

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Les Jardins de la Lune : Troc'plantes

Comme tous les ans, l'association des Jardins de la Lune de Bournezeau organise son traditionnel "troc'plantes". C'est l'occasion d'échanger des plantes mais aussi des conseils. L'évènement se déroulera sur le site des jardins, route de Chantonay, le **samedi 18 mai**, de 10h à 12h.

Familles Rurales : animations

Retrouvez les différents programmes des animations de l'association Familles Rurales de Bournezeau :
- les activités des **mercredis de mai à juillet** (activités pour les enfants de la TPS à la GS)

: [cliquez ici pour consulter la Plaque pour les Minibouls](#)
- les activités des **mercredis de mai à juillet** (activités pour les enfants du CP au CM2) : [cliquez ici pour consulter la Plaque pour les Débrouils](#)
- les activités des **vendredis soir de mai à juin** (activités pour les enfants à partir de la 6ème) : [cliquez ici pour consulter la Plaque des fun Friday](#)
► Renseignements complémentaires auprès de l'accueil de loisirs 02.51.40.07.12.

Familles Rurales : assemblée générale

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous invite à son assemblée générale qui se déroulera le **mardi 28 mai, à 20h30**, à l'accueil de loisirs.

POUR RAPPEL

Recrudescence démarche et escroqueries

🚔 La gendarmerie d'Essarts en Bocage invite la population à se montrer **vigilante** sur le démarchage à domicile 🚔

En cas de doute : contactez la brigade de gendarmerie d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13 ou celle de Chantonay au 02.51.94.30.20.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏠 6 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".
→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda

14/05/2024

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 14 avril 2024, à 20h00, à la petite salle du Mitan Vendéen.



16/05/2024

Réunion de contrôle des listes électorales

La Commission de contrôle se réunira le jeudi 16 mai 2024





16/05/2024

"Les arbres, nos amis !" 🌳

La Commune organise une conférence sur les arbres, et en particulier les arbres en ville.



18/05/2024

Troc'plantes

Comme tous les ans, l'association des Jardins de la Lune de Bournezeau organise son traditionnel "troc'plantes".



19/05/2024

Vente de viennoiseries

organisée par l'association des Marsupil'amis



25/05/2024

Tournoi de tennis

organisé par l'association Tennis Club Bournezeau



25/05/2024 au 26/05/2024

Stage Tai Chi

organisé par l'association Gingko



28/05/2024

Assemblée Générale

de l'association Familles Rurales de Bournezeau



31/05/2024

Portes ouvertes EHPAD Les Humeaux
organisée par l'EHPAD des Humeaux

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

//\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.